

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE DE JUZES

DESIGNATION OFFICIELLE DE LA SERVITUDE	DESIGNATION DU GENERATEUR	REFERENCE DE L'ACTE QUI L'INSTITUE	DESIGNATION DU SERVICE LOCALEMENT RESPONSABLE
AC1 – Servitudes de protection des monuments historiques	Château en partie façades et toitures Section A, parcelle n°467	Monument historique classé le 25 juin 1973	Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine 69 rue du Taur 31000 – TOULOUSE
PT1 – Servitudes de protection contre les perturbations magnétiques	Station de Beauville	Décret du 18 novembre 1993	FRANCE TELECOM 2 Avenue du Général Hoche 81000 - ALBI